

La tabaculture présente pour les Verts un sujet de contradictions. Elle couvre environ 3500 entreprises agricoles, petites et moyennes pour la plupart, et joue un rôle essentiel pour la viabilité d'exploitations de polyculture dans des régions où le poids de l'économie rurale est déterminant. A noter que la superficie moyenne d'une exploitation est de 2 ha, soit environ 6 tonnes de tabac, mais que cette production, qui occupe souvent moins de 10% de la sole agricole de l'exploitation représente beaucoup plus en revenu (de l'ordre de 40%).

L'exploitation du tabac correspond ainsi par beaucoup d'aspects à des positions que les Verts soutiennent: production avec de faibles intrants, à base de main d'oeuvre, valorisant fortement de petites surfaces et rentrant dans des assolements de polyculture respectueux de la biodiversité, facteur de maintien d'exploitations dans des zones rurales difficiles, etc...

Par ailleurs les Verts dénoncent la consommation de tabac et ses conséquences graves sur la santé. Il est donc paradoxal que la puissance publique encourage cette production par des aides à l'hectare qui sont les plus élevées de la PAC (7800 euros en moyenne) et représentent l'essentiel du revenu des tabaculteurs. Le découplage des aides décidé par les Autorités européennes au grand dam des tabaculteurs du Sud de l'Europe entraîne une rapide diminution de la production de tabac, avec en France 3000 tabaculteurs aujourd'hui contre près de 5000 en 2000. L'argument selon lequel l'Europe est très déficitaire en tabac par rapport à sa consommation (70%), conduisant à une substitution des productions locales par des importations ne tient pas dans la perspective d'une décroissance forte souhaitable de la consommation et donc d'une autonomie non nécessaire.

Parallèlement, les exploitations se spécialisent et s'équipent, par exemple en effeuilleuses, qui entraînent une forte diminution de la main d'oeuvre à l'hectare. Suivant ainsi un mouvement bien connu, les tabaculteurs suppriment fortement de l'emploi, facteur qu'ils mettent pourtant le plus en avant pour défendre leur production.

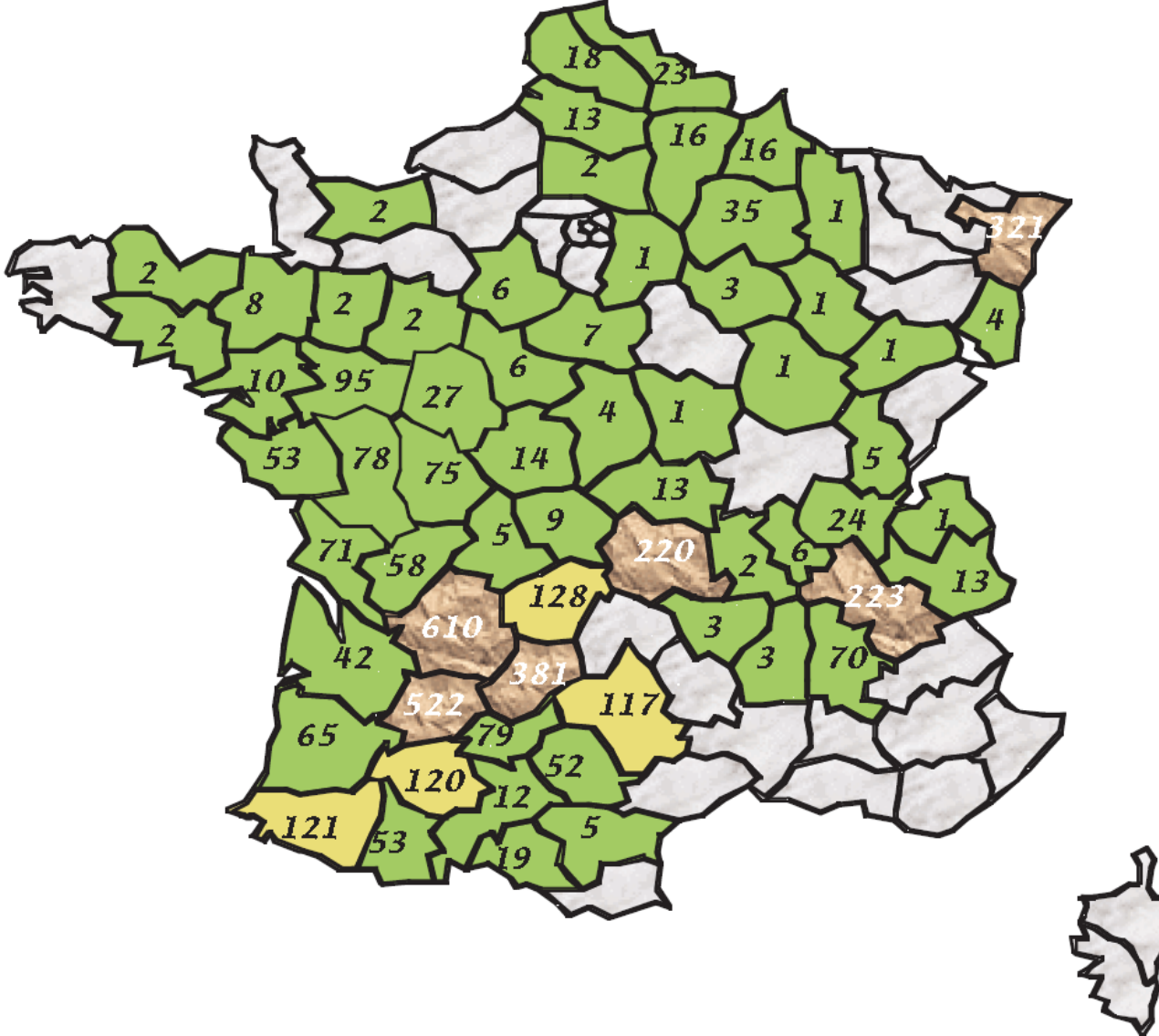
Les Verts soutiennent donc une politique de reconversion progressive de la tabaculture, en insistant par contre pour y substituer des spéculations permettant de sauvegarder l'emploi et valoriser de petites structures. Ils considèrent donc que les aides à la production de tabac doivent bien être découplées dans la perspective de leur refonte générale en 2013 par une uniformisation régionale et un lien au revenu du travail et par exploitation.





Parmi les cultures de reconversion, le développement de productions biologiques intensives comme le maraîchage dont les produits manquent sur le marché, doit être privilégié. L'organisation très forte des tabaculteurs peut à ce titre être avantageusement réorientée vers la mise en marché et la distribution de ces produits, notamment dans la restauration collective forte demanderesse.

De nombreuses autres spéculations sont possibles: produits séchés utilisant les fours à tabac, parmi lesquels les plantes aromatiques et médicinales, les fleurs séchées, horticulture, etc...

Cette reconversion ne peut pas se faire simplement et doit être accompagnée fortement par la puissance publique sur la durée, avec l'objectif du maintien de petites exploitations à forte marge par hectare, pour le maintien du tissu rural des zones concernées, et la reconversion concomitante des emplois induits, notamment dans la transformation (Usine de Sarlat..)

Total national = 3.902 producteurs pour une surface de 8.136 hectares



			
Pas de producteurs	Faible densité de 0 à 100	Moyenne densité de 100 à 200	Forte densité + de 200

Rendements

BURLEY	2.614	KG/HA
VIRGINIE	2.438	KG/HA
TNL	2.947	KG/HA

Analyse des structures agricoles

Caractéristiques des exploitations

L'écrasante majorité des exploitations tabacoles sont dites de polyculture, le tabac voisinant avec les céréales, l'élevage ou les cultures maraîchères.

Sur ces exploitations, le plus souvent petites à moyennes, la culture du tabac n'occupe qu'une part très réduite (5 à 10%) de la surface agricole utile (S.A.U.).

Les surfaces plantées en tabac sont, en effet, de taille assez faible, avec une moyenne nationale de l'ordre de 2 hectares. Ce chiffre doit toutefois être modulé, selon les régions et les variétés, comme le montre le tableau suivant.

Variétés	Moyenne des surfaces en ha - Récolte 2004					
	AQUITAINE	MIDI PYRENEES	NORD EST	OUEST	SUD EST	FRANCE ENTIERE
VIRGINIE	3,06	2,91	2,93	2,76	2,10	2,81
BURLEY	1,05	1,05	1,45	1,16	1,20	1,09
BRUN	0,67	0,71	1,27	0,83	0,87	0,81

Mais, le tabac joue pour les exploitations agricoles qui le cultivent, un rôle sans commune mesure avec ces faibles surfaces.

Cela tient essentiellement aux fortes marges à l'hectare qu'il est susceptible de dégager : les marges brutes/ha de 6.000 à 8.000 euros et plus sont dix fois plus élevées que celles dégagées par le maïs, au prix, il est vrai, de beaucoup plus de travail.

Ainsi le tabac procure une part importante, sinon essentielle (30 à 80%) du revenu global des exploitations qui le cultivent, conditionnant en cela, leur rentabilité et le phénomène va en s'amplifiant avec une spécialisation accrue en tabac, ces dernières années.

On notera quelques différences variétales :

- Le tabac Brun et le Burley demandent un travail permanent sur l'exploitation, de la préparation des semis en mars, aux dernières livraisons mi-février. Sur cette période, 1.000 à 1.200 heures sont nécessaires pour mener à bien un hectare, surface proche de la moyenne nationale. Si certaines pointes de travail existent à la récolte et à la dépenne après séchage, le travail régulier tout au long de l'année et les surfaces en jeu permettent de valoriser au mieux la main d'œuvre familiale, même si aujourd'hui le recours à la main d'œuvre salariée et les entraides entre producteurs sont devenus la règle.
- Le Virginie, cueilli en feuilles et séché dans des fours, nécessite des pointes de travail très importantes au moment de la récolte notamment, malgré des temps de travaux, de l'ordre de 7 à 800 heures/ha, inférieurs à ceux du Burley et du Brun.
L'apport de main-d'œuvre salariée est, donc, incontournable, ce qui, associé à une certaine mécanisation, s'adresse à des structures de taille souvent supérieure et incite à des surfaces plantées plus élevées, de l'ordre de 2,81 ha en moyenne nationale.

En effet, la possibilité d'organiser des chantiers de récolte sur une semaine - sur un hectare, on cueille 2 à 3 feuilles par pied en moins d'une journée et une fois par semaine - suscite un développement des soles à 5, 10 hectares, voire plus.

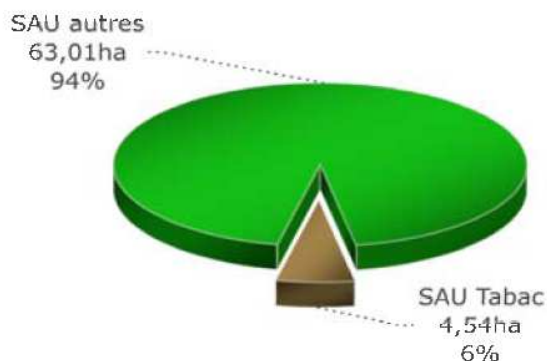
Des regroupements d'exploitants (CUMA...) permettent également à plusieurs petites exploitations de gérer le tabac comme une grosse exploitation le ferait en limitant les investissements, facilitant les rotations de terres et l'irrigation indispensable.

La place du tabac dans les exploitations

Moyenne RESOTAB

= réseau de 173 planteurs répartis sur tout le territoire

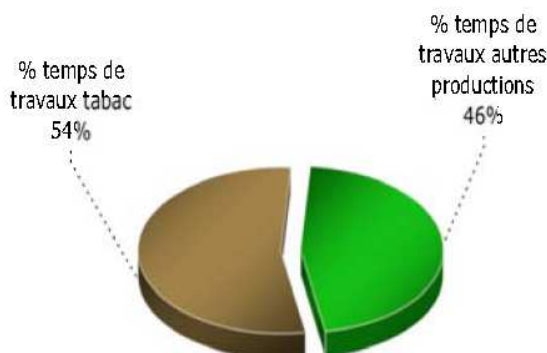
Part de la surface plantée tabac dans la SAU de l'exploitation : 67,55 ha



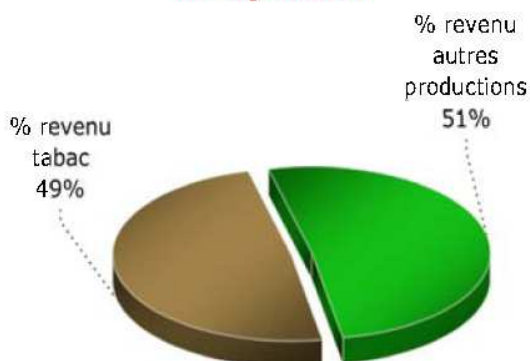
Part du tabac dans le chiffre d'affaires de l'exploitation : 142.362 €



Part du tabac dans les temps de travaux de l'exploitation



Part du tabac dans le revenu de l'exploitation



Situation générale

La France et l'Union Européenne sont particulièrement déficitaires en production de Tabac Brut, le taux d'auto-alimentation de l'Union Européenne avoisinant les 30%.

En France, le Tabac Brut représente, suivant les années, de 95 M€ à 115 M€, soit 0,20 à 0,30% de la valeur agricole totale.

Ce pourcentage varie suivant les régions.

Au niveau des emplois, sur une base de 800 à 1.200 heures à l'hectare, suivant les variétés et les méthodes d'organisation des chantiers, il permet globalement, pour la France, de mettre en œuvre 10 à 12 Millions d'heures de travail, soit l'équivalent de 6.000 à 8.000 personnes à temps plein.

De plus, on compte que 1 emploi direct dégage 1 emploi indirect.

En moyenne nationale, le tabac représente, sur les exploitations agricoles qui le produisent, 30 à 70% du produit d'exploitation.

Ce pourcentage varie lui aussi suivant les régions.

Un coup d'œil sur la carte nous montre que la production du tabac est concentrée essentiellement dans des zones plutôt défavorisées sur des structures d'exploitation petites à moyennes, particulièrement vulnérables à l'heure actuelle.

Leur survie passe par une production intensive et une spécialisation dans ce domaine, tâche rendue souvent difficile par le manque de moyens financiers.

En outre, beaucoup de ces productions comme les fruits et légumes, souffrent, contrairement au tabac, de l'insécurité de la production et de marchés en plein marasme. Les possibilités d'alternatives au tabac économiquement viables sont donc très faibles.

Un des intérêts principaux de ce type de production fortement utilisatrice de main-d'œuvre familiale et salariée est la possibilité de maintien d'un tissu rural dans des zones particulièrement sensibles.

Il s'agit, là, rappelons-le, d'un des objectifs prioritaires des pouvoirs publics ; la tabaculture peut et doit apporter sa contribution à l'édifice.

Mais le maintien d'une activité économique n'est pas tout.

D'autres préoccupations ont vu le jour, ces dernières années, en ce qui concerne la protection de l'environnement. Dans le domaine de l'accumulation des nitrates, le Tabac Blond bénéficie d'un atout important par rapport à beaucoup d'autres productions.

Il ne contribue pas à des excès d'azote puisque les apports sont faibles. Certaines précautions doivent également être prises dans les assolements de façon à, là encore, éviter des reliquats d'azote ou de pesticides préjudiciables au développement ultérieur du tabac.

Globalement, la tabaculture dispose, donc, d'atouts non négligeables si les Pouvoirs Publics manifestent la volonté de pérenniser cette culture traditionnelle du paysage français et européen, qui a pourtant su évoluer pour s'adapter aux nouvelles données sanitaires, environnementales et de marché.

Données générales

I. L'emploi

- 3 100 planteurs répartis sur l'ensemble du territoire.
- 3 000 conjoints agriculteurs.
- 30 000 travailleurs saisonniers, occupés parfois jusqu'à 6 mois par an, dans plus de 60 départements.
- Plusieurs centaines d'emplois dans les organismes professionnels tabacoles.



II. Les exploitations

- La surface moyenne des terres consacrées à la culture du tabac : 1 à 2 ha
- La part du tabac dans le revenu de l'exploitation : 40 à 75 %



III. La production de tabac brut

- La France est le 5ème producteur européen.
- 6 750 hectares de cultures.
- 16 000 tonnes de production par an, à raison de 98 % de variétés blondes et 2 % de tabac brun, exportés dans 20 pays.
- 800 à 1 000 heures de travail à l'hectare selon les variétés.